

COMPTE RENDU DE SÉANCE **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, *en session ordinaire*,

Lundi 4 Octobre 2010 à 20 h 30.

Étaient présents : Mmes et MM. Thierry RICARDEAU, *Président de séance*, Patrice CHAPALAIN, Michel QUAIREAU, Valérie ROBART, Jean-Claude BIRON, Danielle FOUCHIER, Sébastien POTÉREAU, Jacques RIGALLEAU, Sébastien GUILLOT, Florence BONHOMMEAU, Olivier ABILLARD, Patrick MERLE, Joël GIRAUD, Nicole CHARRIER, Stéphane GILBERT et Sylvia GUIHOT.

Absents et excusés : Mme Sylvie GABORIT (pouvoir à T. RICARDEAU) et M. Guillaume LOIZEAU (pouvoir à O. ABILLARD).

Secrétaire de séance : M. Sébastien POTÉREAU.

↳ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PALLUAU

➤ Compte rendu du 16 Septembre 2010 : évolution des taxes, tri sélectif

Monsieur le Maire nous fait part de ces deux sujets principaux évoqués lors de cette réunion :

- ♦ Dans le cadre de la réforme de la fiscalité, les modalités d'abattements applicables à la taxe d'habitation ont été étudiées au sein de notre communauté de communes, en mesurant les conséquences sur les recettes intercommunales et les impôts des contribuables. La volonté du Conseil communautaire est d'harmoniser ce prélèvement et de ne pas pénaliser les revenus des familles nombreuses.

- ♦ La Communauté de communes a choisi la Société PTL pour la fourniture des sacs de tri sélectif jaunes et bleus pour un montant de 60 460,00 € TTC pour un contrat de trois ans. La qualité des informations relatives au tri portées sur les sacs a été prise en compte.

➤ Réunion du 21 Septembre 2010 : Projet Éducatif Local

Monsieur le Maire et Monsieur Patrice CHAPALAIN prennent la parole et nous précise que ce projet pourra être réalisé en partenariat avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la MSA, la CAF et l'État. Ce contrat est prévu pour 3 ans et les objectifs sont les suivants : enrichir le temps libre des enfants en y apportant des réponses éducatives, soutenir des projets collectifs et répondre à des besoins sociaux non satisfaits. Si la communauté de communes valide le projet 4 étapes se succéderont. La première consistera à faire un état des lieux avec les différents acteurs locaux ; la seconde sera la définition des orientations, en priorisant certains axes ; tous les mois le coordonnateur, véritable maître d'œuvre chargé d'appliquer le cahier des charges sur le terrain rencontrera la DDCS ; et enfin il réunira un groupe de pilotage (composé des acteurs locaux et institutionnels, les instances de décision) tous les ans. Nous défendrons activement ce projet au sein de la Communauté de Communes.

↳ VIE ASSOCIATIVE

➤ Réunion du 11 Octobre 2010

Monsieur Patrice CHAPALAIN prend la parole et nous fait part de cette réunion prévue le 11 Octobre prochain avec les 43 associations de notre commune. Cette rencontre permet d'harmoniser au mieux le planning des manifestations pour la saison 2010-2011, faire le point sur les investissements de 2010, prendre note des demandes pour 2011 et d'évoquer les projets à venir.

➤ Demande d'agrément d'une association au titre de la protection de l'environnement

Monsieur Patrice CHAPALAIN et Madame Valérie ROBART prennent la parole et nous font part de leurs observations. Après étude de cette demande, le Conseil Municipal émet à l'unanimité un avis favorable à la demande d'agrément, présentée par le Comité Ligneronnais de Défense de l'Environnement, comme association de protection de l'environnement dans un cadre géographique intercommunal (Canton de Palluau et Commune de Froidfond).

➤ Création de deux nouvelles associations

Monsieur Patrice CHAPALAIN prend la parole et nous fait part de la création de deux nouvelles associations :
- Handi-basket : Monsieur Alexandre TOURSCHER, Président,
- L'Art du bien-être du bien-vivre au naturel : Madame Édith LEGAY, Présidente.
Ces deux associations ont déjà commencé leurs activités dans la salle de sports depuis le mois de septembre.

➤ Compte rendu de la journée "sentez-vous sport"

Monsieur Joël GIRAUD prend la parole et nous fait part du déroulement de cette journée. Un grand nombre d'associations ont participé à cette journée, mais le manque de publicité du CNOS et du CDOS (affichage, journaux, radio et télévision) n'a pas permis la présence d'un public nombreux. Devant la qualité des prestations, les absents ont eu tort.

↳ COMMUNICATION, NOUVELLES TECHNOLOGIES ET FORMATION

➤ Bulletin municipal d'Octobre

Monsieur Sébastien GUILLOT nous présente, avec le vidéo projecteur, le bulletin municipal qui sera distribué vers le 15 Octobre prochain.

↳ ÉCONOMIE ET FINANCES

➤ Emprunt multi périodes n° 0677517 Caisse d'Épargne : avenant 2^{ème} période

Vu que la 2^{ème} période de ce prêt à palier arrive à échéance le 25 Octobre 2010, le Conseil Municipal, porte son choix, à l'unanimité, sur la formule suivante pour financer le capital restant dû sur une durée de 6 ans : taux fixe annuel 2,53 %.

➤ Plateforme Initiative Emploi

Monsieur Michel QUAIREAU prend la parole et nous explique le fonctionnement de cette plateforme. Elle a pour but d'aider à la création d'entreprises ou à la reprise d'entreprises existantes en contractant un prêt d'honneur à un taux de 0 % sur une durée maximale de 5 ans. A ce jour, deux candidats ont présenté leurs projets à la dernière réunion, dont l'un est de Saint Christophe.

➤ Compte rendu du marché du 2 Octobre 2010

Madame Nicole CHARRIER prend la parole et nous fait part du bon déroulement de ce marché à thèmes "Cartes postales". Les 3 exposants présents ont été très satisfaits de cette journée, et beaucoup d'échanges de cartes postales ont eu lieu. Il a été constaté une fréquentation plus importante par rapport au marché mensuel. Le stand tenu par la Commission Ligneronnaise pour l'Environnement, le Patrimoine et l'Histoire fut très apprécié grâce à la qualité des photos, par l'histoire qu'elles représentent et les commentaires avisés des membres du C.L.E.P.H..

↪ AFFAIRES SCOLAIRES ET VIE CULTURELLE

➤ Grève du 23 Septembre dernier : droit d'accueil

Madame Valérie ROBART prend la parole et nous précise que deux instituteurs ont fait grève ce jour là. Le droit d'accueil a été mis en place pour les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 pour 13 élèves. Nous avons mis à jour et adressé à l'Inspection Académique de Vendée la liste des personnes chargées d'assurer le droit minimum d'accueil.

➤ Élection du Conseil Municipal des Jeunes

Madame Valérie ROBART, Monsieur le Maire et Monsieur Patrice CHAPALAIN prennent la parole et nous font part du déroulement de l'élection du Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.) qui s'est déroulée le 28 Septembre dernier. Ce conseil est composé de 19 membres élus pour deux ans. Cette année 8 postes étaient à renouveler avec 12 candidats. Sur les 33 inscrits, 31 ont votés.

La prochaine réunion est prévue le 23 Octobre 2010 de 10 heures à 11 heures. Puis, le C.M.J. sera invité à l'occasion du prochain Conseil Municipal du 8 Novembre 2010.

➤ Renouvellement du bureau du Comité de cantine

Madame Valérie ROBART prend la parole et nous fait part de la réunion de l'Assemblée Générale du 16 Septembre dernier au cours duquel furent soulevés deux problèmes : la gestion des impayés et le bruit au cours des repas. Sur le premier point, la position de la municipalité a été confirmée : soutenir le plus possible l'association dans un cadre légal. Sur le second point, l'étude d'insonorisation a été réalisée et aujourd'hui, compte tenu du projet de construction d'un nouveau restaurant scolaire, le projet est mis en veille. La commune encourage des solutions de type réaménagement du mobilier. Un nouveau bureau a été élu, permettant le maintien d'un service à caractère associatif.

↪ URBANISME, VOIRIE, ASSAINISSEMENT ET AGRICULTURE

➤ Lotissement privé "Le Fleureau" - Classement dans le domaine public communal

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et procède au transfert des équipements communs et au classement dans le domaine public communal conformément aux engagements pris lors de la délibération en date du 6 Novembre 2006, suite à la vérification et la réception des travaux faites par la Commission Urbanisme.

➤ Assainissement - Tarifs de la redevance 2011

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter les tarifs de la redevance assainissement à hauteur de 1 % soit :

- Part fixe - abonnement annuel : **39,37 €**
- Part proportionnelle - le m³ : **1,06 €**

↪ BÂTIMENTS COMMUNAUX ET GESTION DES SERVICES TECHNIQUES

➤ Recrutement d'un employé technique en CUI - CAE Passerelle

Monsieur le Maire nous fait part du recrutement de Madame Solenne JOUBERT, domiciliée 13 Rue des Prairies à St Christophe du Ligneron en **Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi Passerelle, d'une durée d'un an** (renouvelable 1 fois), à compter du 4 Octobre 2010, pour une durée hebdomadaire de 35 heures, sur une base de rémunération selon le SMIC en vigueur.

↪ AFFAIRES SOCIALES

➤ Recensement du potentiel foncier avec Vendée Logement

Monsieur le Maire rappelle que cette étude s'inscrit d'une part dans le cadre du PLH (Programme Local de l'Habitat), soulignant des carences en matière de logements sociaux dans le nord ouest vendéen, d'autre part souligne notre volonté de favoriser notamment l'accession à la propriété aux jeunes ménages.

Cette prospective nous permet d'appréhender notre potentiel et est une aide à la décision.

Madame Danielle FOUCHIER prend la parole et nous fait part de ce recensement du potentiel foncier :

- L'Allée des Roses : 4 à 8 logements (primo - accédants, locatifs sociaux) sous réserve de maintenir et améliorer une partie des espaces verts,
- La Grande Brosse : environ 8 logements (primo - accédants, locatifs sociaux),
- Le parking Rue de l'Ermitage : Vendée Logement, après Vendée Habitat, nous conforte en soulignant l'excellence de ce projet, source de développement économique avec implantation d'habitat, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du centre bourg (création d'une ZAC),
- Le Presbytère

Compte tenu de ses caractéristiques, de l'évolution des normes (accessibilité,...), des coûts engendrés, si tant est qu'il puisse être destiné à une telle transformation sur un plan juridique, le presbytère ne présente pas d'intérêt à la transformation.. Seul le terrain situé en arrière du presbytère peut être examiné dans un plus long terme. L'information est transmise à Monsieur Olivier BOUSSEAU, Curé de la Paroisse St Paul des Champs.

↳ DIVERS

➤ Création d'un poste d'Adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps complet

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité la création d'un poste d'Adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 12 Octobre 2010**. Étant donné que son travail donne entière satisfaction, Monsieur Christophe LAMOULIE sera nommé stagiaire sur ce poste à compter de la même date.

↳ QUESTIONS DIVERSES

➤ Foyer Logement : participation pour la réparation des ascenseurs et le changement de la téléphonie

Suite à une erreur de taux de subvention, le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité de modifier le montant de la participation soit 1 378,09 € au lieu de 1 241,00 € correspondant au financement de la réparation des ascenseurs et le changement de la téléphonie**.

➤ Signalisation - Acquisition de panneaux de rues

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le devis de la Société SIGNALÉTIQUE VENDOMOISE de Vendôme (41) concernant l'acquisition de panneaux de rues pour un montant de 269,94 € TTC**

➤ École Publique "Arc en Ciel" - Mobilier scolaire

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité les devis suivants :**

- CAMIF Collectivités de Niort (79) concernant **l'acquisition d'un tableau triptyque** pour un montant de 455,68 € TTC,
- HYPER U de Challans (85) concernant **l'acquisition d'une imprimante multifonctions** pour un **montant d'environ 100,00 € TTC**

➤ Voie d'accès au TMB-ISDND

Suite à l'intervention de Monsieur le Maire auprès de TRIVALIS, plusieurs aménagements ont été prévus afin d'éviter les désagréments qu'engendre la circulation des poids lourds sur la voie d'accès au TMB-ISDND. Les courriers adressés par TRIVALIS nous informent également de l'avertissement adressé aux entreprises concernées.

➤ **Gens du Voyage**

Monsieur le Maire nous fait part d'un courrier de Madame le Sous-Préfet des Sables d'Olonne concernant la visite des gens du voyage sur notre commune. Une réunion, à laquelle Monsieur le Maire sera invité, est prévue prochainement afin de déterminer les compétences de chacun. Par la suite, nous fixerons les éventuelles mesures à prendre.

Pour extrait,
Affiché le 11 Octobre 2010,
Le Maire, Thierry RICHARDEAU,